

INFO SPPROC

Janvier 2022

Mot du président

Au nom des membres du CE, je tiens à vous souhaiter une BONNE ANNÉE 2022, de la santé et surtout, plus de facilité en tout. L'année 2021 a été difficile en raison de la COVID, mais votre détermination et votre professionnalisme ont grandement contribué à ce que la recherche au CRCHU de Québec-Université Laval atteigne encore un haut taux d'excellence.

Décembre 2021 a marqué une date importante : celle de votre accord à 86% pour entériner notre nouvelle Convention Collective, laquelle devrait être officialisée en début d'année lors de la signature. J'aimerais vous remercier pour votre confiance envers le travail accompli par notre équipe de négociation.

Je me joins à vous pour remercier Valérie de Guise, conseillère en relation de travail de la FPPU, pour le travail remarquable qu'elle a accompli et qui a permis d'aller chercher des gains pour la plupart des objectifs du mandat que vous nous aviez confié en décembre 2020. Je tiens aussi à remercier Catherine Gérard, vice-présidente aux relations de travail et Nathalie Goyette, secrétaire, pour leur excellent travail tout au long de ce marathon de négos, ainsi que Hélène Gingras et Carole Dumas du CE pour leur soutien. Également, un gros merci à Julie Carbonneau et Patrick Laplante du comité élargi ainsi qu'aux délégués des différents secteurs pour leurs commentaires, suggestions et visions justes et éclairées de la réalité des PPRs qui ont grandement contribué à orienter notre stratégie de négociation.

J'espère que l'année 2022 verra les conditions sanitaires revenir à un état plus normal et que nous pourrions recommencer à vivre avec un sourire non masqué dans notre milieu de travail pour de franches relations humaines. Nous en avons tous besoin !



Échos des négos

Nous sommes toujours dans l'attente des textes de la nouvelle Convention collective qui sont présentement en révision par l'Employeur. Pour ce qu'il est de la mise en application des augmentations salariales, on espère qu'elle sera effective avant l'augmentation d'avril, mais dans tous les cas, il y aura une rétroaction à compter du 3 janvier 2022. N'oubliez pas que la Convention collective doit être signée avant que la rémunération soit mandatée pour effectuer les changements de salaire. Vous serez conviés à une présentation de la nouvelle convention dans les semaines qui suivront la signature.

Pour répondre à des interrogations concernant les impôts, soyez assurés que vous n'aurez aucune perte salariale considérant que l'année 2021 n'est pas touchée par la rétroaction. De plus, le taux d'imposition de la partie rétroaction est calculée séparément, et de ce fait vous recevrez deux relevés de paie. Consultez le site suivant à ce sujet : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/retenues-paie/retenues-paie-cotisations/paiements-speciaux/exemple-3-augmentation-salaire-retroactive.html>.

Également, Valérie de Guise, qui a quitté la FPPU le 23 décembre dernier, sera remplacée par Claude Fortin, présidente de la FPPU, pour terminer le dossier des négos et accompagner le SPPROC durant les prochains mois.



Dossiers actifs

LES ODEURS AU BLOC R

Des tests systématiques ont été effectués en septembre et octobre 2021 et une des observations qui ressort le plus est que certains locaux sont plus touchés que d'autres par la présence des odeurs. De plus amples vérifications seront faites par un technicien afin d'élucider le mystère. À suivre à la prochaine réunion CPSST de février.

LES STATUTS DU SPPROC

Merci à ceux et celles qui ont apporté des commentaires et suggestions lors de la révision des Statuts du SPPROC adoptés à l'AGE du 19 novembre dernier. La nouvelle version est disponible sur le site du SPPROC.



Élections au CE du SPPROC

Selon la nouvelle procédure d'élection aux postes du CE du SPPROC qui fait partie des Statuts adoptés en novembre dernier, vous serez appelés à déposer votre mise en candidature au cours du mois de mars prochain, soit un mois avant l'AGA de 2022. Les postes mis en élection seront la Vice-présidence aux communications et la Trésorerie.

Veillez noter qu'Hélène Gingras et Carole Dumas ont toutes deux remis leur démission à ces postes, lesquels sont par conséquent vacants et ouverts à l'intérim dès maintenant. Pensez-y !

Nous remercions Hélène et Carole pour leur travail plus qu'excellent durant ces années où elles ont siégé au CE. Vous allez nous manquer !



Repas de Noël

Après 2 années sans activité syndicale, les membres du CE se sont réjouis de revoir les membres le 14 décembre dernier et de leurs offrir un repas gratuit ainsi qu'un petit cadeau. Ils ont ainsi distribué 119 boîtes à lunch et 121 cartes cadeaux à l'occasion du repas de Noël. Nous désirons tous vous remercier d'avoir participé à cet événement en aussi grand nombre. Ce fut un réel succès !



Saviez-vous que... ?

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL : COVID-19

Vous avez des des symptômes ? Vous avez été en contact avec un cas positif ? Un membre de votre maisonnée est en isolement ? Il y a un cas en investigation dans votre équipe ? Pour savoir quoi faire dans chaque situation, consultez la [page COVID-19 du CRCHU](#). Le service de dépistage est disponible pour tous les travailleurs symptomatiques, incluant le personnel administratif et les étudiants. Pour valider la pertinence de passer un test de dépistage ou obtenir un rendez-vous, composez le poste 55525 (ou 418-525-4444 #55525). En cas de dépistage et d'absence, n'oubliez pas d'aviser votre superviseur ainsi que le service des ressources humaines à info.rh@crchudequebec.ulaval.ca, plusieurs code dans Logibec sont disponibles (pas seulement les journées maladies habituelles) pour les diverses situations auxquelles vous pourriez faire face. Les RHs vous informeront des codes qui seront le plus appropriés pour vous.

Veillez également consulter le dernier avis de la CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail) concernant les mesures à prendre en milieu de travail avec l'arrivée du variant Omicron :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/coronavirus-covid-19/trousse-covid-19-guide-outils>

De plus, M. Martin Beaumont, PDG du CHU de Québec-Université Laval, a annoncé dans sa conférence du vendredi 14 janvier à 12h30 que les employés du Centre de recherche devront subir un 'fit-test' pour le port du masque N95 car ils doivent

entrer sur le site d'un centre hospitalier pour se rendre à leur travail. Plus de détails seront transmis sous peu aux responsables du Centre de recherche et des axes de recherche.

* *Le genre masculin n'est employé que pour alléger le texte, mais désigne autant le féminin que le masculin.*

Le Conseil exécutif du SPPROC



Retrouvez-nous

SPPROC

Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval, CHUL
2705 Boul. Laurier, Québec, Qc, G1V 4G2
Local R-00771
Tél. 418-525-4444 # 47787
secretariat@spproc.com

Pour toute urgence, vous pouvez joindre un membre du CE à ce numéro :
418-262-0543

